

## **De la malice de l'incompréhension. Réponse à Claude Bariteau**

Ignaki Olazabal

Comparaisons régionales

Volume 21, numéro 2-3, 1997

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/015496ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/015496ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département d'anthropologie de l'Université Laval

ISSN

0702-8997 (imprimé)

1703-7921 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Olazabal, I. (1997). De la malice de l'incompréhension. Réponse à Claude Bariteau. *Anthropologie et Sociétés*, 21 (2-3), 303–314.  
<https://doi.org/10.7202/015496ar>



## DE LA MALICE DE L'INCOMPRÉHENSION

Réponse à Claude Bariteau

**Ignaki Olazabal**

L'aspect disproportionné de la riposte du professeur Claude Bariteau (1997) au compte rendu que j'ai fait du livre d'Éric Schwimmer, *Le syndrome des plaines d'Abraham* (Olazabal 1997), m'oblige à user de mon droit de réplique. Des aspects de cette réaction, dont le ton du texte et les accusations et invectives proférées tout au long de sa diatribe, auront sans doute laissé perplexe plus d'un lecteur, et montré à quel point l'interprétation du présent et du devenir de la société québécoise demeure problématique au Québec comme au Canada. J'aurais, selon Bariteau, modifié les arguments de Schwimmer et vilipendé sa pensée, au profit d'« inepties » et d'idées pour le moins surannées. Tout au long d'un réquisitoire dont le ton monte de point en point, Bariteau m'accuse de fomenter quelque chose ressemblant à de la propagande haineuse. L'accusation, on en conviendra, est loin d'être banale. Mais ce n'est pas tout. Ce qui l'indigne plus que tout, c'est que je prétende que les conclusions de Schwimmer sont fondées sur ce que j'ai appelé une « opinion personnelle » de l'auteur. Non seulement j'aurais dénaturé la pensée de Schwimmer, mais, toujours selon Bariteau, je soutiendrais une vision infâme des Québécois : « Peut-être aurait-il fallu, pour s'accorder à [mes] vues, que l'étude de Schwimmer confirmât une certaine lecture de la réalité québécoise qui ne s'attarde qu'à dénoncer l'omniprésence de francophones racistes enclins à des comportements barbares découlant de leur approche ethnique de la question nationale ? » (Bariteau 1997 : 102).

Est-il besoin de préciser que je n'ai jamais défendu une pareille thèse ? Cette conception des choses, ou cette « certaine lecture de la réalité québécoise », est grotesque et n'est défendue que par une infime portion de la population québécoise (peut-être sur les ondes de Howard Galganov ou de Gilles Proulx<sup>1</sup>). Il est évident qu'il n'existe pas de projet d'extermination ni de guerre civile dans l'esprit de la majorité des personnes de conviction indépendantiste, ou fédéraliste, ou encore des « anglophones » ou des Autochtones du Québec. Il existe plutôt des projets de société divers et difficilement conciliables. De fait, je désirais commenter

1. Gilles Proulx est un locuteur radiophonique montréalais, harangueur de foules. Howard Galganov est, en quelque sorte, son pendant anglophone. Il milite pour « les droits de la minorité anglophone », qu'il juge bafoués par l'État québécois.

dans ce compte rendu, sans chercher à attiser ou à fomenter je ne sais quelle insurrection, le fait suivant : il existe au Québec, à Montréal plus particulièrement, des projets de citoyenneté qui se heurteraient de front si le Québec accédait à l'indépendance à la suite d'un vote majoritaire peu prononcé. Similaire proposition a été faite, entre autres, par Derriennic (1995), et je reviendrai sur ce point. Il existe certainement des extrémistes de part et d'autre en la matière, mais, depuis quelques années, le discours du Parti québécois sur la nature de l'État tente, en regard du visage pluraliste de la société contemporaine, de construire une nouvelle image du citoyen du Québec. Toutefois, comme Salée (1995 : 127) l'a clairement remarqué, « [l']espèce d'empressement que met aujourd'hui le discours public à évacuer la problématique identitaire et les apories de l'ethnicité — sur laquelle le Québec moderne s'est pourtant imaginé et construit — participe de cette tendance à "nous mystifier nous-mêmes" que notait jadis Jacques Ferron ». Je crains que Bariteau ne soit habité par cette mystification.

Le style pamphlétaire du plaidoyer de Bariteau, comme le ton d'indignation qui parcourt son texte, me semble relever du champ de l'idéologie et de l'occultation de la mémoire et d'une certaine conscience collective. Je suis loin de mépriser le livre de Schwimmer, comme Bariteau le suggère. Je crois cependant que Schwimmer passe un peu vite sur la question des débats et des conflits possibles à la suite d'une indépendance du Québec (chapitre 12). La certitude de Schwimmer, partagée par Bariteau, que tout débat serait résolu en cas de victoire souverainiste, et que la seule volonté de l'État de pacifier les relations entre les uns et les autres par de simples mesures législatives donnerait naturellement lieu à une nouvelle société civile québécoise plus harmonieuse — à ce que devrait idéalement devenir la « nation québécoise » —, tout cela relève de l'Abbaye de Thélème.

Les limites de l'argumentation de Bariteau sont aisées à établir, en raison de ses contradictions éthiques et épistémologiques et de son dogmatisme. Je retiendrai ici les deux accusations selon lesquelles, d'une part, je véhiculerais des faussetés à l'endroit d'un Québec et d'un discours nationaliste que je ne saurais comprendre et, d'autre part, que Bariteau serait un Moderne et moi-même un Ancien en ce qui a trait à l'interprétation anthropologique du quotidien. Je montrerai que c'est lui qui se situe dans une autre époque, très éloignée des problèmes contemporains qui concernent les nouveaux ensembles générationnels<sup>2</sup>. Mais au préalable, il convient de rétablir deux points, sujets de litige, l'un concernant la mémoire collective, l'autre, l'identité collective.

## Le souvenir de la minorisation

Bariteau veut établir que je ne suis nullement en mesure de parler de la question québécoise, car j'aurais « des difficultés à imaginer que le peuple québécois a

2. J'utiliserai ici le terme « ensemble générationnel » opérationnalisé par Mannheim (1990). Contrairement à la cohorte ou à la « situation de génération », l'« ensemble générationnel » fait référence à une façon d'être au monde et est composé de gens orientés selon une problématique historique particulière.

connu un statut quasi colonial » (point 7, p. 102). Comment comprendre cette assertion ? Signifie-t-elle que le souvenir de la minorisation doit être brandi dans le but d'expliquer la situation qui prévaut dans le Québec postmoderne ou sert-elle à justifier la souveraineté de la nation québécoise ? Est-il besoin de dire qu'étant moi-même québécois et francophone, je ne peux qu'être parfaitement conscient de la fragilité à laquelle nous confine le monde anglophone environnant depuis les guerres de conquête anglo-américaines au XVIII<sup>e</sup> siècle ? Cependant, je ne comprends pas pourquoi nous serions obligés, encore et toujours, de réfléchir la condition québécoise contemporaine à travers le souvenir de la colonisation et de la minorisation, souvenir qui ne peut concerner que certains ensembles générationnels au Québec. Choisir un futur essentiellement en regard du souvenir du tort fait aux ancêtres et d'une souffrance supposée dépasser celle des autres, relève de ce que Todorov (1995) a nommé la « mémoire littérale ».

Cet argument devient rapidement démagogique. En laissant croire que la souveraineté du Québec effacerait les séquelles laissées par deux siècles de domination, on occulte les véritables enjeux (essentiellement la fin de la social-démocratie et la condition postmoderne). Un Québec souverain aurait certainement de grandes difficultés à incorporer les exclus (les exclus de la société civile, de plus en plus nombreux, et les exclus politiques, ceux qui ne se reconnaissent pas dans le projet de souveraineté ou dans le « noyau culturel prépondérant » — pour utiliser le terme de Schwimmer — de la nouvelle nation). D'une part, la société technocratique gestionnaire d'un social mis à mal, qu'elle soit canadienne ou québécoise, est irréversiblement engagée vers une politique néo-libérale de plus en plus anti-keynesienne (Ramonet 1996, Bourque et Duchastel 1996). D'autre part, il manque au Québec, en regard de la situation sociopolitique et économique, un lieu du politique rassemblant la totalité des citoyens du Québec. Nora (1984) a appelé *lieux de mémoire* tous les symboles susceptibles de combler ce lieu du politique sur lequel les nations se fondent. Or, la nation québécoise idéaltypique, c'est-à-dire la communauté des citoyens, pour parler comme Schnapper (1994), et non la communauté ethnoculturelle ou la communauté politico-culturelle, n'a pas encore été imaginée au Québec ; il n'existe pas encore vraiment une conscience collective nationale, faite de symboles et d'imaginaire, rassemblant tous les citoyens. Dire cela ne signifie nullement que le Québec ne soit pas un véritable État de droit, un État parfaitement démocratique, mais le contraire. L'histoire du parlementarisme et de la démocratie au Québec a été, comparativement aux autres régimes parlementaires dans le monde, généralement exemplaire. Et je suis d'accord pour dire que le programme de la « nation québécoise » n'est plus ethniciste, et qu'il est ouvert à tous, sur la base de deux faits : la prépondérance exclusive de la langue française, que personne ne conteste vraiment (si ce n'est les adeptes de Galganov) ; la nationalisation d'une culture spécifique, laquelle intégrerait de nouveaux bagages culturels. Mais il demeure que ce dernier point est contesté, autant par les Autochtones que par les anglophones (notamment par les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants d'immigrants) qui continuent à verser dans le trudeauisme et le Canada anglais, plutôt que d'être acquis à cette nouvelle culture québécoise.

Des souvenirs de minorisation — une fois déterminé qui est le Minoritaire et quelles catégories sociales cette notion englobe aujourd'hui<sup>3</sup> — peuvent être invoqués par de multiples groupes ayant dans le passé subi la domination et la discrimination. Je ne parle pas des immigrants, mais des membres de la société québécoise nés au Québec et ne s'identifiant pas à ce que d'aucuns appellent la « nation » ou le « peuple » québécois. Ce sentiment d'exclusion, que ne peut endiguer le recrutement de politiciens issus de groupes minoritaires, s'est affirmé entre les deux référendums. Les immigrants constituent dans le réel une portion minime de la société québécoise. Toutefois, par un errement tenace, on tendra à considérer la deuxième et la troisième générations comme des immigrants, marque suprême d'exclusion. Josh Freed, célèbre chroniqueur montréalais, s'est déjà dit excédé par toute question concernant son origine. Pour certains, en effet, il paraît incongru qu'il soit Québécois. Sans être raciste, ce mode d'exclusion, héritage de la société coloniale qui se perpétue malheureusement, demeure vivement ressenti par de nombreux « Autres ». Dit en termes différents, si le « noyau prépondérant » de la société québécoise n'est pas, en général, raciste, il subsiste dans les mentalités de nombreux « Québécois », un « nous et les autres » atavique qui dérange. Salée résume bien cette situation :

1) l'idée d'une nation québécoise « dé-ethnalisée », essentiellement civique et rationnelle, est en porte-à-faux par rapport à l'imaginaire social québécois ; 2) elle repose sur une fiction idéologique à laquelle les élites politiques et intellectuelles et souverainistes n'adhèrent même pas véritablement ; 3) cette fiction s'inscrit dans une perspective limitée et contraignante de la démocratie et de la citoyenneté ; 4) les responsables de la formulation du projet souverainiste risquent de répéter les errements de l'Histoire s'ils continuent à faire l'épargne d'une analyse en profondeur des paramètres réels de la société québécoise et d'une reconsidération des fondements théoriques sur lesquels ils entendent constituer l'espace public québécois de demain.

Salée 1995 : 127-128

Ce constat effectué, j'aimerais relever deux points fondamentaux que Bariteau ne comprend pas<sup>4</sup> : la réalité inhérente au déploiement de tout sentiment national de résistance ; et le conflit intergénérationnel contemporain confrontant des babyboomers technocratisés et des nouveaux ensembles générationnels n'ayant plus de prise sur le fonctionnement des rapports sociaux (politiques et économiques).

- 
3. Il est difficile d'utiliser ce concept, comme l'explique Guillaumin (1985). S'il est vrai que l'on peut difficilement parler d'un groupe ethnique majoritaire, ce terme indiquant un rapport de pouvoir, de domination et d'exploitation, j'utiliserai toutefois ce concept afin de désigner un groupe dominant sur le plan du nombre et de son influence sur une structure sociale largement déterminée par le critère ethnique. Le *lumpenproletariat* n'est pas plus la condition des immigrants d'Amérique centrale que des habitants d'Hochelaga-Maisonneuve, tandis que les décideurs politiques et économiques se recrutent dans nombre de groupes ethniques.
  4. Le verbe « comprendre » doit ici être saisi dans le sens que lui accordait Althusser (1969) lorsque, dans sa préface du *Capital*, il évoque l'impossibilité chez l'intellectuel bourgeois de réellement comprendre l'argumentation marxiste, cette incompréhension s'avérant le propre de ceux qui n'ont pas intérêt à s'y identifier, problème d'ordre politique donc.

### « Autant de façons d'être Québécois »

Lorsque Gérard Godin, fondateur du ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration, voulut, au début des années 1980, contribuer à la création, sous la gouverne du Parti Québécois, d'une nouvelle société québécoise composée de « la nation québécoise » et des « communautés culturelles », il tenta d'unir en séparant : il stipula que les minorités devaient s'associer au projet de souveraineté tout en demeurant distinctes de la nation québécoise. Voulant bien faire (réunir et préserver la distinction ethnoculturelle), il tenta de mener à bien le projet de citoyenneté québécoise. Malgré la ressemblance de cette politique avec le multiculturalisme canadien, elle s'en distingue en ce qu'elle proposait que le groupe majoritaire (la « nation québécoise »), en imposant « la culture québécoise », intègre à terme les membres des « communautés culturelles ».

L'imposition de cette culture ne s'est pas avérée une réussite. Quinze ans plus tard, les partisans du deuxième référendum, qui auraient pu compter sur la collaboration d'une bonne partie des membres issus des « communautés culturelles », désenclavant ainsi les allégeances pour le oui et pour le non, furent obligés de constater qu'il n'existait pas, en réalité, d'anglophones souverainistes (pas plus que d'Amérindiens ou d'Inuit). Depuis lors, le gouvernement péquiste a révisé la conception godinienne de la société québécoise et s'est donné une nouvelle plateforme mettant l'accent sur la notion de « citoyenneté ». Il n'y a donc plus, en principe, que des citoyens du Québec conçus égaux. Tel est le projet politique actuel.

Or, nous sommes dans l'obligation de constater qu'il existe, dans la vie quotidienne de ces citoyens, diverses façons d'être Québécois et non seulement la manière que propose le Parti Québécois (des pères fondateurs — Gérard Godin, Camille Laurin, etc. — à Bernard Landry) ou une certaine conviction produite par la Révolution tranquille. Il existe des Québécois porteurs de valeurs dites « nationales », comme celles dont parle Schwimmer<sup>5</sup>. Il en existe d'autres qui véhiculent des valeurs plus transnationales, charriant différents souvenirs et fluctuant entre plusieurs allégeances : ou qui rejettent la collectivisation de la culture nationale au profit d'un individualisme désincarné et d'une pratique culturelle reléguée à la sphère privée ; ou encore qui choisissent de bâtir un genre nouveau de citoyen interculturel. Certains se référeront à la communauté immédiate, tandis que d'autres se verront à l'intérieur d'un espace nord-américain, dont la logique culturelle est postmoderne et l'économie néo-libérale. Ces options constituent quelques idéaux-types du rapport du citoyen du Québec avec la notion de « Québécois ».

Quant à l'assertion voulant que le nationalisme québécois, celui du projet non accompli par les promoteurs politiques, soit identitaire, c'est un avis, faut-il le rappeler, largement répandu non seulement par de nombreux membres des groupes ethniques et linguistiques minoritaires qui, se sentant exclus, préfèrent le

5. « Le Québec et le Canada ne partagent pas les valeurs fondamentales de la vie en famille, de l'éducation des enfants et donc de la formation des citoyens. Cette incompatibilité aide à expliquer la persistance du mouvement souverainiste » (p. 164).

« vote ethnique », mais aussi pour de nombreux commentateurs « québécois ». Certes, le discours nationaliste tend à être de plus en plus civilisé par l'intention politicienne et une partie de la communauté souverainiste. Mais le concept de « Québécois » demeure encore extrêmement polysémique et, malheureusement, n'a pas toujours une connotation englobante, inclusive. Il n'est bien sûr pas généalogique, puisque de tout temps le groupe « de souche » a incorporé des éléments qui partageaient tantôt sa conviction religieuse (Irlandais, Italiens, Polonais, etc.), tantôt sa langue. Une conception répandue du sens de « Québécois » ramène au partage d'un patrimoine et d'un destin culturel fondés sur la langue française. Comme en France d'ailleurs. Nimni (1997) suggère que tout nationalisme est forcément identitaire, car le discours identitaire national, toujours fondé sur la défense d'une culture, est le fait de tous les États, multiculturels ou non. Les valeurs culturelles dominantes sont régies par des *lieux de mémoire* intériorisés au long de plusieurs générations, lesquels modèlent une mémoire nationale relevant autant des instances du réel que de l'imaginaire. Par exemple, les actes de fondation — de villes, d'ères historiques, etc. —, la commémoration d'une victoire ou d'une défaite face à une autre nation, la célébration de personnages célèbres, etc., sont constitutifs d'une identité nationale et sont autant de faits avérés par l'histoire et valorisés par la commémoration. Rappelés à l'esprit de génération en génération, ces lieux chargés d'imaginaire sont sans cesse réactualisés et leur valeur de symbole national conservée.

Les nationalismes canadien, québécois et français placent, ainsi, leurs relations avec les minorités immigrées ou nationales sous le mode identitaire. Cela est parfaitement compréhensible. Le nationalisme identitaire, comme le montre Karmis (1994), n'est pas généalogique, et au Québec il prône, selon les options, tantôt l'intégration des minorités au projet d'une société québécoise plurielle, tantôt leur assimilation à la culture majoritaire. La télévision francophone (les téléromans et téléseries surtout) et la culture gouvernementale sont, à cet égard, un bon miroir de l'oscillation de l'identité québécoise contemporaine. Mais cette dynamique n'a, de nos jours, qu'une importance relative, la postmodernité ou la surmodernité tendant à sousvaloriser ce mode d'identité collective.

Je me réfère, dans mon compte rendu, à Derriennic en lui faisant dire — un peu vite il est vrai — que le nationalisme québécois n'est point civique. En fait, le discours nationaliste québécois est civique d'intention, tout comme celui du Canada, et en cela la plupart des auteurs s'accordent, même Stéphane Dion. Mais il faudrait voir au-delà du projet. Je citerai Derriennic afin de clarifier tout cela (et montrer que Bariteau a rapidement lu l'essai de cet auteur ou qu'il n'a voulu en retenir que les éléments qui l'intéressaient) :

Mais si nous nous embarquons dans le grand barda que sera la réalisation de l'indépendance, c'est alors que tout se détraquera... Les arguments du nationalisme identitaire reviendront en force, parce qu'en fin de compte ce sont les seuls qui permettent de voir une différence entre les deux nationalismes civiques, québécois et canadien... Ce sera le temps des appels à l'intuition, à l'indicible, aux racines, aux solidarités essentielles.

Plus loin, ce même auteur ajoute : « Donc, j'ai bien peur que certains dirigeants indépendantistes n'aient pas du tout compris d'où peut venir la violence et quelles sont les règles qui, dans notre société, nous protègent contre elle. Quand ce sont eux qui nous garantissent que leurs entreprises ne comportent aucun danger de violence, je m'inquiète un peu » (*ibid.* : 115). Il écrit aussi :

Beaucoup de nationalistes ont en horreur [l]es conceptions étroites et mesquines, mais celles-ci constituent toute la vision du monde de certains d'entre eux. Telle est l'ampleur du désastre intellectuel que peut produire le fait d'être exposé en permanence au même discours simplificateur et dogmatique, ce qui est le cas du discours nationaliste pour une partie de la jeunesse du Québec.

Derriennic 1995 : 137-138

C'est exactement ce que je voulais signifier en parlant des « effets pervers possibles » d'un Québec souverain non reconnu par l'ensemble de ses communautés politiques. Derriennic soutient l'impérieuse nécessité de maintenir les droits individuels comme principe fondamental du fonctionnement de tout État de droit et de ne jamais se voir obligé de faillir à ce principe au profit de droits collectifs assurant des privilèges à une communauté particulière plutôt qu'à une autre. La création d'une culture nationale légitime pour l'ensemble des citoyens n'est pas, malgré la meilleure volonté, un projet qui se réalise à travers de simples élucubrations de théoriciens, car, entre la volonté justicialiste de l'État et la satisfaction des groupes d'ayants droit en présence, il y a une grande distance. Le problème réside essentiellement dans le concept de « Québécois », qui, selon ma compréhension, n'est encore qu'un projet en chantier (qui se réalisera au fil de quelques générations sans forcément s'accompagner d'une souveraineté politique). En fait, pour le moment, je crois réaliste de dire, comme Dufresne, que « [l]e Québec est actuellement l'un des endroits au monde où le nationalisme, tout en ayant une forte composante ethnique, s'accommode bien d'une politique sociale généreuse et du respect des minorités » (*La Presse* 25 janvier 92 : B-3). Cela ne saurait dire pour autant que ce nationalisme soit volontairement politico-ethnique, mais il le demeure par défaut.

L'aspect le plus désolant dans ce genre de débat, trop idéologisé, ce sont les généralisations abusives qui le sous-tendent. S'il existe un discours nationaliste officiel, il en existe plusieurs officieux. Les réactions émotives des acteurs sociaux sont souvent bien éloignées du discours officiel. Il existe ainsi des nationalistes du ressentiment, du type Pierre Falardeau et d'autres plus conciliants, davantage axés sur le projet que sur le souvenir. Bouchard (1996) écrit de belles lignes sur le nationalisme « émergent » au Québec et la participation volontaire, mais il reconnaît que le plus important reste à faire.

J'arrive maintenant à mon troisième point. Se plaçant sous l'étendard du groupe dominant (issu de la Révolution tranquille et qui a tiré profit de la technocratisation du social), Bariteau propose un projet pour le moins douteux et qui évacue aussi bien les écarts entre ensembles générationnels que celui qui oppose les bénéficiaires et les exclus.



## Un projet pour qui ?

Lors d'un récent colloque, Nicole Laurin soulignait avec justesse que l'on semble avoir oublié que dans le passé les nations étaient composées de classes. Le projet de souveraineté du Québec est un produit discursif de l'ensemble générationnel ayant réalisé la Révolution tranquille. Et c'est de cet ensemble générationnel, celui que l'on conviendra d'appeler les babyboomers, que proviennent les producteurs du discours nationaliste québécois. Ils sont partisans d'un État de droit fondé sur la langue française et la culture majoritaire au Québec, qui seraient encadrées par une structure bureaucratique solide. Ils soutiennent le projet de modernisation et de technicisation du savoir au détriment du savoir classique jugé non démocratique. Ce sont ce que Hroch (1992) a justement appelé des *entrepreneurs politiques*<sup>6</sup>. Il s'agit de membres de l'intelligentsia qui s'appliquent à construire un discours regroupant les diverses classes sociales. Suivant la typologie proposée par Hroch, la production du discours nationaliste en serait, au Québec, à la phase B, celle qui marque la grande activité des promoteurs du projet présenté comme la libération d'un groupe national minoritaire subissant la tutelle du Centre. Cette phase précède la reconnaissance par la majorité des citoyens qu'il est impérieux de créer un État indépendant du Centre. Létourneau (1995) remarque comment, dans le cas du Québec, la mémoire sociale nationale est encore en phase d'élaboration, alors que la mémoire historique est presque désaffectée par les nouveaux ensembles générationnels<sup>7</sup>.

Bariteau refuse de reconnaître la réalité<sup>8</sup>, tout en prétendant être parfaitement au fait des « nouveaux courants de l'anthropologie ». Si tel était véritablement le cas, il saurait que l'individu contemporain n'est plus véritablement mû par le projet de la modernité, à l'intérieur de laquelle figure l'idéologie nationaliste. Il se trouve plutôt face à une situation qui l'oblige à développer des stratégies réactives face aux contraintes que représentent l'effacement des grands récits fondateurs et la fin de l'État providence. Or, Bariteau substitue à cette amère réalité une vision du monde québécois issue de la Révolution tranquille technocrate et mue par le souvenir de la colonisation et de la « révolution bureaucratique » (selon le terme de Guindon 1985). Cette révolution, déclenchée par l'arrivée des libéraux au pouvoir, réussit en ce sens qu'elle renversa le pouvoir traditionnel que détenaient les notables et l'Église, en accaparant le contrôle de l'encadrement social des citoyens. Il est vrai qu'à l'époque des magnats anglo-écossais de Westmount (Herbert Holt, William Beatty, Charles Gordon et quelques autres), qui concentraient à eux seuls les trois quarts de la richesse du Canada, ceux-ci étaient les vrais maîtres du Québec (Weintraub 1996 : 145). Cette richesse démesurée profitant

6. Ce concept est judicieusement utilisé par Hroch (1992) pour désigner les artisans des discours nationalistes au sein de l'empire austro-hongrois.

7. « le grand récit collectif québécois [est] en train d'être transformé, dans ses formes d'énonciation savante tout au moins, par le biais de l'opération professionnelle des historiens » (Létourneau 1995 : 29).

8. Voir la critique d'Ignacio Ramonet dans « Québec et mondialisation » (*Le Monde diplomatique*, avril 1996).

surtout au groupe anglo-écossais fut redistribuée par la nationalisation opérée durant la Révolution tranquille. Un cycle économique favorable fit progresser la classe moyenne, alors que la prospérité était aussi alimentée par l'État providence mis en place par ce même ensemble générationnel. Puis, au cours des années 1960, des programmes d'accès à l'égalité adoptés par Ottawa ont permis une ascension sociale des Canadiens-français du Québec tandis que s'affirmait au Québec une administration publique moderne, initiée par les libéraux sous Paul Sauvé et consolidée par le Parti québécois de René Lévesque. Guindon (1985) rappelle comment, lorsque la classe moyenne émergea au Québec au cours des années d'après-guerre, elle fut perçue par Maurice Duplessis en tant que *bildungsburgertum*.

Cet État providence commence cependant à expirer durant les années 1980, laissant en lieu et place une dette publique colossale. Le néo-corporatisme s'organise, afin de défendre les acquis de certaines catégories sociales, et le Québec « délaisse le projet social-démocrate pour adopter franchement la voie néo-libérale » (Ramonet 1996). Cette mutation exige la régulation massive des finances publiques, la croissance des inégalités et des laissés pour compte, un effet que les artisans du nationalisme étaient loin d'imaginer à l'issue de la Révolution tranquille.

L'ensemble générationnel porteur du souvenir de la colonisation et de la Révolution tranquille croit à ses propres idéaux (intéressés), en avalisant la fin de la social-démocratie au profit du néo-libéralisme — alors qu'une unité de génération spécifique prôna longtemps la lutte des classes —, tandis que d'autres ensembles générationnels ont été coupés du projet social de modernisation. La nouvelle classe formée par cet ensemble générationnel a l'avantage d'être démocratique, c'est-à-dire qu'elle demeure accessible et attrayante pour une partie de la jeunesse très scolarisée. C'est de cette classe, parfaitement techno-bureaucratisée, qu'émerge le discours social majoritaire dans le monde politique du Québec. Constituée de professionnels dont le vécu et le plan d'avenir diffèrent notablement de ceux des ensembles générationnels suivants, elle forme ce que l'on pourrait appeler la classe dominante de l'univers politique du Québec. L'image du Parti québécois et du Parti libéral du Québec, et de leurs activistes, en est le produit fini. Qu'ils se définissent pour ou contre le projet souverainiste, les membres de cette classe avalisent le discours social en vigueur (néo-libéralisme et néo-corporatisme). Ce phénomène n'est d'ailleurs pas le propre du Québec. Cependant il n'apparaît guère intéressant pour de nombreuses personnes, au crépuscule de la social-démocratie, de troquer une gestion techno-bureaucratique pour une autre.

L'ethnisation et la communalisation du social demeurent, n'en déplaise à Bariteau, face au projet de « civilisation » de la nouvelle société québécoise, un écueil fondamental. Le dernier référendum a été on ne peut plus éloquent à ce sujet. Les votes ont effectivement été « ethniques », mais Jacques Parizeau n'a pas voulu reconnaître que cette ethnisation du vote s'est faite de part et d'autre. Si le vote avait, en 1995, penché du côté du oui, nous aurions assisté au triomphe (par défaut) d'un « vote ethnique », ce qui aurait discrédité la victoire des « Québécois ». Qu'un Québec indépendant puisse naturellement civiliser sa société de citoyens, me semble une croyance et l'argument par excellence des entrepreneurs

politiques souverainistes contemporains. Or, il y a loin de la coupe aux lèvres. N'oublions pas que ce ne sont pas les immigrants qui ont fait pencher la balance en faveur d'un non, mais les Québécois non francophones de deuxième, de troisième, voire de quatrième génération, qui auraient pu voter autrement, mais qui ne l'ont pas fait. Ils avaient sans doute leurs raisons, et il me semble injuste de les blâmer comme le fit le premier ministre du Québec. Car, s'il est éloquent de dire, comme Schwimmer, que « le Québec devra s'assurer la collaboration des anglophones et des Autochtones, ces deux minorités étant assez puissantes pour déstabiliser le nouvel État — voire remettre en question son territoire » (p. 183), il faut remarquer que le verbe « devoir » est énoncé au futur par cet auteur, comme je l'aurais fait moi-même. Une fois cette collaboration espérée achevée, dans un temps difficilement déterminable, plus personne ne trouverait rien à redire, si ce n'est l'État fédéral, lequel serait, enfin, délégitimé au profit du nouvel État national québécois. Je ne vois pas pourquoi il serait illégitime de vouloir concrétiser cette collaboration avant de proposer un nouveau référendum.

En sus de la planétarisation, de la précarisation massive de la vie professionnelle (dans la reconnaissance comme dans la rémunération), et du néo-corporatisme, nous constatons, au Québec, un problème tout aussi fondamental, directement lié à la condition postmoderne : l'absence de lieu du politique rassemblant les citoyens indépendamment de leurs origines. Il faudra plus qu'un projet culturel dont les énonciateurs seraient les seuls membres du « noyau culturel prépondérant ». En l'absence d'une représentation dépassant cette frontière, la croyance en un nouveau peuple libéré des attaches politiques le liant à l'État supposément dominateur, constitué de citoyens reconnaissant un nouvel État-Nation devenu plus justicialiste que le premier, demeure une supercherie en laquelle de larges portions de la société québécoise (ensembles générationnels, « communautés culturelles », nations, classes sociales, etc.) ne croient pas ou n'ont pas le temps de croire.

Je crois que Bariteau fait preuve d'une indéniable démagogie en s'attaquant à un citoyen qu'il accuse de fausser les données. Si j'avais à refaire le compte rendu du livre de Schwimmer, je le referais de la même façon, en prenant cependant le soin de nuancer et de préciser certains points, ce qui, dans un compte rendu, est difficile à cause de l'espace alloué. Je soutiens encore une fois que les arguments sur l'*indirect rule*<sup>9</sup> et sur la péréquation sont dépassés — ils permettent aux nationalistes et à la société québécoise francophone de ne point observer leurs propres actions —, et qu'il est devenu absurde de dire que les anglophones oppriment les francophones. Quelle différence, concrètement parlant, y aurait-il entre l'établissement du siège social de la Banque de Montréal à Montréal ou à Toronto ? Les actionnaires, seuls véritables bénéficiaires, ont-ils vraiment une patrie ? Est-ce la nation qui se trouve minorisée par ce déplacement du contrôle du capital ? La vie quotidienne, marquée par le rapport humain entre membres des diverses communautés me semble, malgré la persistance des « deux solitudes », très civilisée à

9. Est-il nécessaire de rappeler que l'ensemble des Québécois francophones refusent le « Roi Nègre », et qu'encre encore une fois Jean Chrétien et Wilfrid Laurier, ce n'est pas la même chose ?

Montréal. Autrement dit, il existe une civilité qui dépasse les allégeances nationales, forcément identitaires. Aux nationalismes identitaires s'oppose ainsi une sage civilité citoyenne, dont je me réclame (ce qui est loin de la volonté de « générer des dérapages »).

Bariteau, en plus de donner des leçons sur « le sens des concepts d'ethnie<sup>10</sup>, de culture et de démocratie », pourrait peut-être reconsidérer la nouvelle stratification à visages multiples de la société québécoise. En tant qu'entrepreneur politique, pour la solution « exit », il pourrait aussi considérer le sens véritable du concept de démocratie et les options dites « voice » et « loyalty » (Hirschman 1970), options qui sont aussi jugées légitimes par de nombreux citoyens.

## Références

- AMSELLE J.-L. et P. M'BOKOLO, 1985. *Au cœur de l'ethnie*. Paris. La Découverte.
- ALTHUSSER L., 1969. « Avertissement aux lecteurs du Livre I du Capital » : 7-26. in K. Marx, *Le Capital (Livre I)*. Paris. Garnier-Flammarion.
- BARITEAU C., 1997. « Olazabal contre Schwimmer. Incompréhension ou malice ». *Anthropologie et Sociétés*, 21.1 : 99-104.
- BOUCHARD G., 1996. « L'avenir de la nation comme "paradigme" de la société québécoise » : 159-68. in K. Fall, R. Hadj-Moussa et D. Simeoni (dir.), *Les convergences culturelles dans les sociétés pluriethniques*. Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec.
- BOURQUE G. et J. DUCHASTEL, 1996. *L'identité fragmentée*. Montréal. Fides.
- DERRIENNIC J.-P., 1995. *Nationalisme et démocratie. Réflexion sur les illusions des indépendantistes québécois*. Montréal. Boréal.
- DUFRESNE J., 1992. « Le Canada sur orbite américaine ». *La Presse*, 25 janvier 1992 : B-3.
- GUILLAUMIN C., 1985. « Sur la notion de minorité ». *L'Homme et la société*, 77-78 : 101-109.
- GUINDON H., 1985. *Quebec Society : Tradition, Modernity, and Nationhood*. Toronto. Toronto University Press.
- HIRSCHMAN A. O., 1970. *Exit, Voice and Loyalty : Responses in Decline in Firms, Organizations and States*. Cambridge. Harvard University Press.
- HROCH M., 1992. « Social and Territorial Characteristics in the Composition of Leading Groups of National Movements » : 257-76. in A. Kappeler et al., *The Formation of National Elites. Comparative Studies on Governments and Non-Dominant Ethnic Groups in Europe, 1850-1940, vol. VI*. European Science Foundation, Dartmouth, New York University Press.
- KARMIS D., 1994. « Interpréter l'identité québécoise » : 305-327. in A. G. Gagnon (dir.), *Québec, État et société*. Montréal. Québec/Amérique.

10. Bariteau, connaissant « les nouveaux courants de l'anthropologie », devrait savoir que le concept d'« ethnie » est plus dépassé que les recherches de Maquet qui décrivaient les « ethnies » tutsi, hutu et twa. À ce sujet, je lui conseille la lecture d'Amselle et M'Bokolo (1985).

- LÉTOURNEAU J., 1995, « La production historique courante portant sur le Québec et ses rapports avec la construction des figures identitaires d'une communauté communicationnelle », *Recherches sociographiques*, XXXVI, 1 : 9-45.
- MANNHEIM K., 1990, *Le problème des générations*. Paris, Nathan.
- NIMNI E., 1997 (à paraître), « Ethnicity, Political Power and Constraints of the Liberal Power », *Association for the Study of Ethnicity and Nationalism*, automne.
- NORA P., 1984, « De la République à la nation » : i-xxxii, in P. Nora (dir.), *Les lieux de mémoire, vol. I (La République)*. Paris, Gallimard.
- OLAZABAL I., 1997, Compte rendu d'É. Schwimmer *Le syndrome des plaines d'Abraham*, in *Anthropologie et Sociétés*, 20, 1 : 231-232.
- RAMONET I., 1996, « Québec et mondialisation », *Le Monde diplomatique*, 505, avril.
- SALÉE D., 1995, « Espace public, identité et nation au Québec : mythes et méprises du discours souverainiste », *Cahiers de recherche sociologique*, 25 : 125-151.
- SCHNAPPER D., 1994, *La communauté des citoyens. Sur l'idée moderne de nation*. Paris, Gallimard.
- SCHWIMMER É., 1995, *Le syndrome des plaines d'Abraham*. Montréal, Boréal.
- TODOROV T., 1995, *Les abus de la mémoire*. Paris, Arléa.
- WEINTRAUB W., 1996, *City Unique. Montreal Days and Nights in the 1940s and '50s*. Toronto, McClelland and Stewart Inc.

Ignaki Olazabal  
Département d'anthropologie  
Université de Montréal  
C. P. 6128, succursale Centre-ville  
Montréal  
Québec H3C 3J7